



Dépenses des industries agroalimentaires pour protéger l'environnement

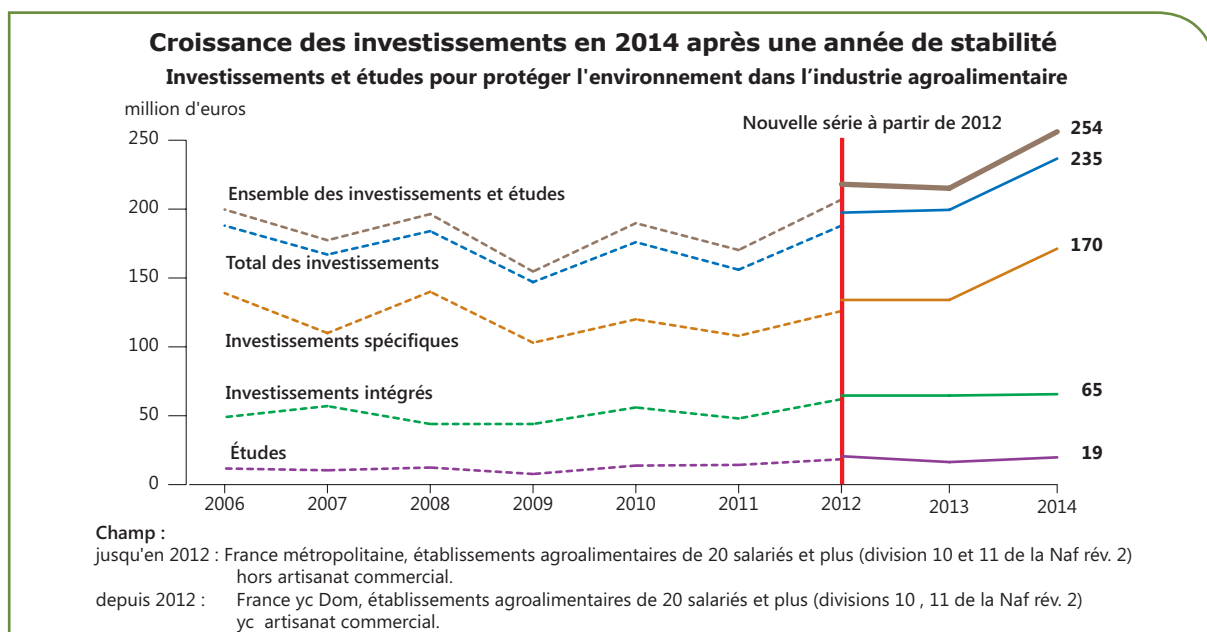
La prévention et la lutte contre le réchauffement climatique progressent en 2014

En 2014, plus d'un tiers des établissements agroalimentaires de 20 salariés et plus réalisent des investissements ou des études pour protéger l'environnement. Ils y consacrent 254 millions d'euros, soit 19 % de plus qu'en 2013. Les montants engagés, pour deux tiers sous forme d'investissements spécifiquement dédiés à la protection de l'environnement, sont en majorité destinés au traitement des eaux usées et à la lutte contre le réchauffement climatique. L'effort d'investissement se porte de plus en plus sur la prévention des pollutions.

En 2014, les établissements de 20 salariés et plus de l'industrie agroalimentaire (hors tabac) dépensent 254 millions d'euros dans des investissements ou des études pour limiter l'impact de leur activité sur

l'environnement. C'est 19 % de plus qu'en 2013, une progression plus soutenue que pour l'ensemble de leurs investissements. Cette hausse est portée pour l'essentiel par des investissements spécifiques, entière-

ment dédiés à la protection de l'environnement. Les investissements destinés à limiter les gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique augmentent plus particulièrement. »



Sources : SSP - Agreste, Insee - Enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

» **Des dépenses environnementales dans un tiers des établissements agroalimentaires**

En 2014, 35 % des établissements agroalimentaires réalisent des investissements ou des études pour protéger l'environnement. Parmi eux, la moitié dépense moins de 32000 euros tandis qu'un quart engage plus de 135000 euros et concentre près de 90 % de l'ensemble des dépenses environnementales. L'engagement antipollution est moins fréquent qu'en 2012 et 2013, où 40 % des établissements avaient investi en faveur de l'environnement. Ce recul est moins marqué dans les unités de 250 salariés et plus qui sont 76 % à investir en 2014 contre 78 % les deux années précédentes. Les huileries, qui ont le taux d'investissement le plus élevé de l'agroalimentaire, investissent le plus fréquemment contre la pollution (72 %).

À l'opposé, seulement 24 % des établissements de la boulangerie-pâtisserie et 27 % des établissements du secteur de la viande s'engagent en faveur de l'environnement. Les investissements sont réalisés le plus souvent dans les domaines des eaux usées (16 % des établissements) et de la lutte contre les gaz à effet de serre (9 %).

D'abord les eaux usées et la lutte contre le réchauffement climatique

Avec un tiers des montants engagés en 2014, le traitement des eaux usées demeure le premier poste d'investissement du secteur agroalimentaire. La construction, l'agrandissement ou la mise aux normes des stations d'épuration ou de prétraitement des eaux usées sont en effet des opérations coûteuses pour ce secteur grand consommateur d'eau (lavage et traite-

ment des matières premières, nettoyage des installations...). Cependant, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre est une préoccupation montante, un an avant la tenue de la COP 21 et à l'approche de 2020, échéance pour l'objectif européen de réduction de 20 % des émissions. Des sommes plus importantes sont ainsi investies pour cette cause: 64 millions d'euros engagés en 2014 contre 43 millions un an auparavant. Les investissements dédiés à la lutte contre le réchauffement climatique représentent même en 2014 le premier poste de dépenses pour les établissements de 250 salariés et plus. Les investissements pour la protection de l'air, du sol et des eaux souterraines et ceux destinés à la gestion des déchets sont les autres domaines dans lesquels les industriels de l'agroalimentaire concentrent leurs efforts.

Plus de dépenses, moins d'investisseurs				
		2012	2013	2014
		million d'euros		
Ensemble des investissements et études		217	214	254
Études		20	16	19
Investissements		196	198	235
Type d'investissement	intégrés	64	64	65
	spécifiques	133	133	170
Domaine des investissements	Eaux usées	77	75	77
	Limitation des gaz à effet de serre	51	43	64
	Air	22	29	31
	Déchets	13	11	20
	Sols, eaux	16	25	17
	Bruits et vibrations	4	3	3
	Sites, paysages, biodiversité	4	1	2
	Autres domaines	9	11	21
			%	
Part d'établissements ayant investi ou réalisé des études		40	41	35

Champ: établissements de 20 salariés et plus des IAA (hors tabac)

Source: Insee - Enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

Avant tout des investissements spécifiques

La hausse des investissements entre 2013 et 2014 est portée presque intégralement par les achats de matériels entièrement

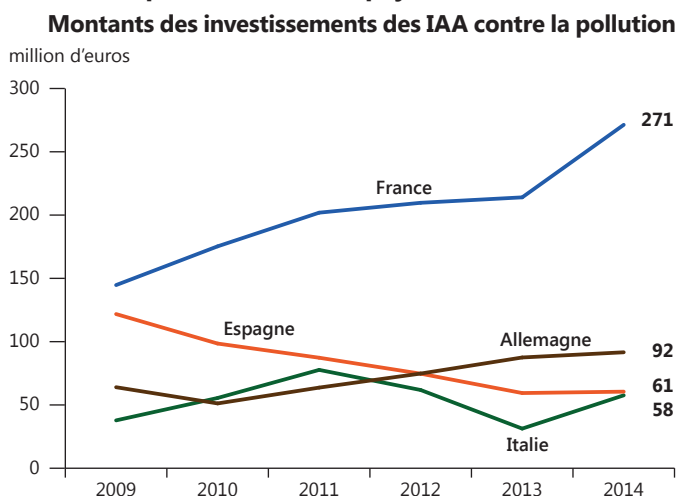
dédiés à la protection de l'environnement, encore appelés investissements spécifiques (filtres, bacs de rétention, matériels de mesure des polluants...). Ces derniers, souvent contraints par la réglementation, dépassent les

simples obligations légales dans près de la moitié des établissements en 2014. Les investissements spécifiques constituent l'essentiel des investissements antipollution engagés, autour de 70 % en moyenne chaque



Les investissements des IAA contre la pollution dans les pays voisins

En 2014, les investissements des industries agroalimentaires en faveur de l'environnement sont tous en hausse chez nos principaux partenaires européens. Les montants investis en France représentent 17 % du total des investissements industriels dédiés à la lutte contre la pollution, contre 6 % en Allemagne ou en Italie et 11 % en Espagne. L'Italie investit prioritairement dans la gestion des déchets alors que l'Espagne et l'Allemagne consacrent la moitié de leurs investissements pour les eaux usées.



Source : Eurostat - Statistiques sur les dépenses de protection de l'environnement - industries alimentaires et boissons (tous établissements y compris moins de 20 salariés et artisanat commercial).

►► année. Pour certains domaines, ils représentent même la quasi-intégralité des sommes dépensées : 94 % pour le traitement des eaux usées ou encore 86 % pour la protection de l'air en 2014. Mais dans le champ de la lutte contre le réchauffement climatique ou contre le bruit, il s'agit davantage d'investissements dits intégrés (véhicules propres, matériels moins bruyants...) : 60 % des dépenses dans le cadre de la lutte contre le bruit et 53 % pour la limitation des émissions de gaz à effet de serre en 2014.

Plus de prévention

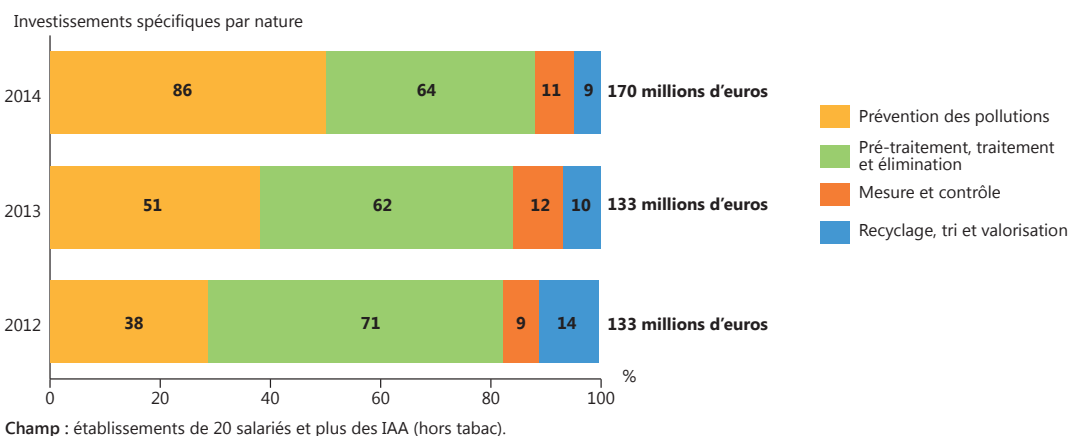
En 2014, la priorité des investissements spécifiques porte sur la prévention. La moitié des sommes investies est en effet consacrée à lutter en amont de la pollution avec un effort particulièrement important dans le domaine de l'air et de la réduction des émissions des gaz à effet de serre. La prévention progresse partout sauf dans le champ de la lutte contre le bruit ou de la préservation des paysages et de la biodiversité, des domaines où les investissements sont très faibles.

Historiquement, les investissements étaient majoritairement destinés au prétraitement, au traitement et à l'élimination des polluants mais leur importance s'est érodée au cours du temps : 54 % des sommes investies en 2012 contre 46 % en 2013 puis 38 % en 2014. Les parts des montants alloués au recyclage ou à l'achat d'installations de mesure et contrôle restent marginales (respectivement 5 % et 7 % en 2014).

Catherine Barry

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

La prévention des pollutions progresse



Source : Insee - Enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

En 2013, un tiers des dépenses de protection de l'environnement sont des taxes et redevances

Dans le domaine de la lutte contre les pollutions, en plus de l'effort financier consacré aux investissements, les industriels de l'agroalimentaire s'acquittent de dépenses dites courantes. Ces dernières atteignent 442 millions d'euros en 2013 soit plus du double des sommes consacrées aux investissements et études cette même année. La moitié des dépenses courantes sont dédiées au paiement des redevances et taxes, essentiellement liées à l'eau et aux déchets. Près de 40 % servent au fonctionnement des équipements antipollution. Le reste permet de financer des frais de personnel ayant une activité liée à l'environnement, des achats de service pour des certifications, des bilans ou encore des primes d'assurance versées contre les risques de pollution.

Dépenses des IAA pour protéger l'environnement en 2013

million d'euros		
Redevances, cotisations et taxes	216	Dépenses courantes ¹
Fonctionnement des équipements antipollution	170	
Autres dépenses courantes	56	
Investissements spécifiques	133	Investissements et études
Investissements intégrés	64	
Études	16	
Ensemble	655	

1. Les dépenses courantes, volet particulier de l'enquête, ne sont demandées aux établissements que tous les 3 ans.
Champ: établissements de 20 salariés et plus des IAA (hors tabac).

Source: Insee - Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement

Sources

Les résultats présentés dans cette publication sont issus de l'enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement dans l'industrie (ANTIPOL) qui a pour objet de mesurer l'effort réalisé par les établissements industriels pour protéger l'environnement. Pour les industries agroalimentaires et les scieries, cette enquête a été réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est conduite par l'Insee.

L'enquête porte sur les établissements de fabrication ou de transformation (usines, ateliers, chantiers permanents) actifs au 31 décembre. Les bureaux, entrepôts, magasins de vente, laboratoires, centres d'essais et autres établissements « auxiliaires » dont les caractéristiques en matière de dépenses environnementales rappellent celles du secteur tertiaire, sont exclus du champ d'observation. À partir de 2012, le champ de l'enquête a été légèrement modifié: inclusion des DOM et des établissements de l'artisanat commercial de boulangerie-pâtisserie et charcuterie. Les établissements producteurs de tabac, également ajoutés au champ de l'enquête en 2012, sont absents du champ de cette étude.

Pour en savoir plus

- Consultez le site Internet du SSP:
www.agreste.agriculture.gouv.fr
- Onglet « Enquêtes »
- Rubrique « Environnement »

Publications:

- « Les investissements pour protéger l'environnement baissent légèrement en 2014 »
Insee Focus n° 62 - septembre 2016
- « Les dépenses de l'industrie manufacturière pour protéger l'environnement: en douze ans, protection de l'air et du climat et prévention progressent »
Insee Première n° 1570- octobre 2015
- « Les investissements retrouvent en 2012 leur niveau de 2006 »
Agreste Primeur n° 319 - novembre 2014